# 

* Datum : 09-11-2011
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2011741731
* Auteur :

Suivant acte (n° 11-2153) passé au greffe du tribunal de première instance de Bruxelles, le 2 novembre 2011.
Par M. Martin Coumans, né à Uccle le 11 septembre 1985 et demeurant à 1060 Bruxelles, avenue Jef Lombeaux 25, en qualité de mandataire, en vertu de huit procurations sous seing privé ci-annexée, dont une datée du :
20 février 2011 et donnée par Mme Françoise Germaine M. Foidart, demeurant à 4432 Alleur, chaussée du Roi Albert 15;
15 février 2011 et donnée par M. Paul Marie R., Foidart, demeurant à 4053 Chaudfontaine, rue Mathysart 11;
15 février 2011 et donnée par Mme Nicole Foidart, demeurant à 4877 Olne, Sur les Prés 18;
27 février 2011 et donnée par Mme Gisèle Charlotte R. Bellefroid, demeurant à 4000 Liège, rue Regnier Poncelet 12;
3 mars 2011 et donnée par M. Christian Adolphe N. Bellefroid, demeurant à 4020 Liège, quai Marcellis 1A, bte 81;
28 février 2011 et donnée par Mme Nadine Renée J. Spinoy, demeurant à 4130 Esneux, place du Vieux Tilleul 5;
20 février 2011 et donnée par Mme Christine Marie A. Spinoy, demeurant à 4672 Saint-Rémy, rue Fossé Piron 11;
12 mars 2011 et donnée par M. Baudoin Marie Pierre Michel René Leyh, demeurant à 4000 Liège, rue Saint-Laurent 133, ont déclaré accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de M. Freddy Charles Joseph Marie E. Foidart, né à Bressoux le 3 juillet 1927, de son vivant domicilié à Ganshoren, avenue des Neufs Provinces 1/b30, et décédé à Ganshoren le 28 mars 2010.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître, par avis recommandé, leurs droits dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion, à Me Jean-Pierre Rooman, notaire à 3000 Leuven, Diestsestraat 77.
Le greffier délégué, (signé) Cindy De Paepe.